



Mission sur le changement climatique

COP 21

Septembre 2015

Siège social

Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement
C/O Monsieur Charles VIRASSAMY - Habitation Bellevue - 97240 Le François

☎ 0596 53 76 53 – 0696 24 53 11- 0696 27 10 43

apnemartinique@gmail.com



SOMMAIRE

I/ Présentation de l'APNE et de ses missions

II/ Constats et propositions

A/ La terre et son biotope

B/ L'air

C/ L'eau et les milieux aquatiques

1) La mer et les océans

2) L'eau douce

D) L'homme dans son environnement

III/ Attentes en vue de la COP 21

IV/ Conclusions



I/ Présentation de l'APNE et de ses missions

L'Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement a été créée en 1973 sous l'impulsion de Charles VIRASSAMY et quelques experts écologistes.

L'APNE est la 1ère Association environnementale créée en Martinique. Sensible aux problèmes de l'environnement, à la dégradation du pays, depuis 43 ans, elle a mené plusieurs actions sur le terrain qui ont permis l'avancée de grands chantiers environnementaux et ont forgé son respect aux yeux de tous pour la qualité de ses travaux.

Association Loi 1901, elle est reconnue d'utilité publique en 1976 et fait partie des 4 associations agréées en Martinique.

Présidée par Katharina BLUM, l'APNE s'est donnée pour missions de:

- **Sensibiliser les martiniquais à la préservation de leur île,**
- **Apporter son expertise sur des problématiques environnementales,**
- **Défendre les causes environnementales,**
- **Participer à la transmission des valeurs de respect de l'environnement aux jeunes martiniquais.**

L'APNE fait partie de plusieurs instances publiques auxquelles elle apporte son expertise sur les grandes problématiques:

La commission des mines

La commission Départementale de la Nature, des paysages et des sites/ carrières (CDNPS)

La commission de prévention de l'ARS

La commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles, naturels et forestiers (CDCEA)

La Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA)

La Commission Locale d'Information et de Surveillance des déchetteries et des usines d'incinération



La commission Départementale de la chasse et de la faune sauvage

La commission de surveillance et de sauvegarde des espaces marins

L'APNE est membre du Conseil d'Administration de l'Agence des 50 pas géométriques

La commission Régionale de la biodiversité

La commission de conciliation en matière d'urbanisme

Membre du Conseil d'Administration de la CACEM

II/ Constats et propositions

L'Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE) mène des actions de terrain au quotidien afin de se rendre compte des changements réguliers qui s'opèrent sur notre territoire.

Ainsi, elle a été amenée à constater plusieurs effets dus au changement climatique.

- L'érosion côtière
- L'absence de pluie en période d'hivernage
- Les sargasses
- Les coraux
- La brume de sable
- La pollution grandissante par les voitures
- La chloredécane
- La dégradation du milieu marin
- Augmentation des maladies (cardiovasculaires, asthme ...)
- Incidence du numérique (effets néfastes des ondes)

A/ La terre et son biotope

Les déchets de manière générale doivent être une préoccupation majeure car ils sont un véritable danger pour notre environnement. Près de 300 000 tonnes de déchets sont collectés chaque année sur notre territoire. Une proportion énorme pour si petite île.

Les déchets industriels sont l'une des conséquences de la destruction de notre environnement (eutrophisation causée par l'empoisonnement de l'écosystème par des produits chimiques...).



Chaque jour, des produits ménagers, solvants et bien d'autres, qui sont nocifs autant pour la santé que pour l'environnement, sont utilisés dans les familles. C'est ce que l'on appelle la pollution domestique.

Aussi, il est important de conscientiser les populations afin de les responsabiliser. Les inciter à changer de comportement en leur présentant de nouvelles méthodes.

Ces méthodes passent par un tri systématique des déchets de consommation de manière générale mais surtout par l'utilisation de produits naturels. Notre pharmacopée actuelle pourrait se développer dans cette direction (exemple : fabrication de déodorant naturel).

L'utilisation des pesticides dans le monde agricole soulève beaucoup d'inquiétudes car les agriculteurs ne savent pas les doser. Leur formation est un enjeu à la fois économique et sanitaire.

Il serait intéressant d'envisager d'utiliser des produits bios et d'encourager l'agriculture biologique pour garantir la bonne santé des êtres humains mais aussi de l'environnement.

Le monde est confronté à un autre danger important qui est la déforestation massive. Il est primordial de procéder à un reboisement intense dans les régions les plus touchées par des méthodes incitatives. Le sud de la Martinique est particulièrement concerné.

L'instauration d'une vraie taxe dissuasive envers les pays qui polluent, permettrait aux régions dévastées ou désertifiées d'être reboisées. Ce sont en général, les pays pauvres ou en voie de développement qui sont concernés.

Une autre taxe d'un euro pourrait être appliquée sur tous les titres de transport à condition que cette taxe soit réellement une taxe environnementale et ne soit pas détournée de son objet.

La France doit tout faire pour sauvegarder la biodiversité des territoires ultramarins.

B/ L'air

Depuis de nombreuses années, nous sommes confrontés à une brume de sable continue et dense d'où la nécessité d'un reboisement des régions d'origine.



Une autre source de pollution de l'air vient du parc automobile en Martinique beaucoup plus important que ce qu'il devrait être. La plupart des familles sont obligées d'avoir des voitures pour chacun de leurs membres. En effet, le parc fait état de 195 000 véhicules dont 120 000 empruntent la seule portion d'autoroute chaque jour dans notre île augmentant ainsi la pollution de l'air.

Cela entraîne une concentration de gaz plus élevée dans l'air et provoque ainsi une pollution qui ne pourra être réglée que par le développement des transports en commun terrestre et maritime par l'énergie solaire.

Pour limiter cette pollution, il est proposé, l'utilisation massive de voiture électrique mais à condition que l'électricité fournie soit réalisée par l'énergie solaire car si elle devait être au fioul, la démarche ne serait pas cohérente et ne réglerait qu'une partie du problème. Il faut encourager la prime à la voiture électrique.

C/ L'eau et les milieux aquatiques

1) La mer et les océans

L'océan est le poumon de notre planète. De sa bonne santé dépend la survie de cette dernière. Nous constatons des dérives comportementales qui mettent en péril cet océan et tout son écosystème. La mer est devenue un grand réceptacle de diffusion de la pollution.

Le dégazage des bateaux est un exemple concret sur lequel il conviendrait d'agir très rapidement en mettant en place des moyens propres comme des bateaux à énergie solaire.

Ce système pourrait être testé en Martinique, ce qui lui permettrait de devenir une île phare vers laquelle le monde se tournerait.

Un autre problème préoccupant pour la population est sans aucun doute l'invasion des sargasses qui perturbe les activités liées à la pêche. Elle a également des conséquences désastreuses dans les maisons pour la population vivant sur le littoral et bien au-delà.

Même si les études scientifiques n'ont pas encore prouvé le côté nocif des sargasses sur la santé, il est indéniable que le gaz dégagé est hautement toxique (H₂S).

Sur le plan touristique, il est indiscutable que ce phénomène a des répercussions sur toutes les activités liées au tourisme.



C'est pourquoi, des recherches sérieuses doivent être entreprises pour une éventuelle valorisation de ces algues (ex : engrais, gélatine, sacs biodégradables, produits cosmétiques...).

L'APNE s'est penchée sur la dégradation des coraux. Notre île est entourée d'une barrière de corail exceptionnelle qui fait toute la richesse de nos fonds marins. Néanmoins, depuis plusieurs années, on observe une dégradation continue des coraux. Le phénomène de blanchissement dû en grande partie au réchauffement climatique met en péril un écosystème indispensable à la bonne santé de nos océans.

D'autres facteurs agissent également sur les coraux comme le rejet des eaux usées, les activités de pêche au filet, l'acidification de l'eau...

Afin d'enrayer ce phénomène, il peut être envisagé de doter toutes les communes de stations d'épurations **fonctionnelles**.

Notre île est touchée par un phénomène d'érosion sur tout le littoral menaçant le bon équilibre de la nature mais aussi les habitations. Ce phénomène est visible au-delà de nos frontières mettant en péril des communautés toutes entières ainsi que leurs cultures.

Obligées de se déplacer pour se protéger, ces populations deviennent des « réfugiés climatiques » au même titre que celles qui subissent la sécheresse et du coup la famine.

Il peut être envisagé de construire des digues de roches pour casser les courants et éviter l'érosion.

2) **L'eau douce**

Il devient de plus en plus urgent de protéger la forêt hygrophile par des zones tampons interdites d'accès par les êtres humains et les animaux.

La pénurie d'eau en période d'étiage conduit à une restriction drastique de la distribution de l'eau potable. Il faut donc prendre d'urgence les mesures nécessaires pour protéger nos sources, nos rivières et nos nappes phréatiques et mettre en place d'autres réservoirs d'eau douce.

D) L'homme dans son environnement

L'homme est attaché au progrès et à son bien-être. Il ne pense pas à la pollution venant des ondes électromagnétiques. On ne peut arrêter le progrès mais il faut un contrôle ferme.



En effet, trop de satellites sont envoyés dans l'espace. Leurs ondes ont sans aucun doute des effets néfastes sur l'atmosphère et les êtres vivants. Une réglementation internationale visant à limiter l'envoi de fusées dans l'air pourrait déjà être une mesure concrète.

Nous ne pouvons pas cantonner les problèmes environnementaux à la Martinique car la plupart des répercussions que nous enregistrons émanent de phénomènes climatiques qui trouvent leurs origines ailleurs sur notre planète. Ils sont pour la plupart identiques.

D'autres mesures peuvent être envisagées afin d'encourager des comportements sains :

- Financement pour l'installation de panneaux solaires.
- Installation de réserve d'eau pour les eaux pluviales
- Des aides incitatives pour le raccordement des foyers à l'assainissement collectif ou l'installation de micro station d'épuration.
- Financement d'un véritable service public maritime au départ de Saint-Pierre jusqu'à Sainte-Anne.
- Financement de campagne de sensibilisation sur le long terme pour changer les comportements.
- Actions dans les écoles et les entreprises.

IV/ Attentes en vue de la COP 21

La COP 21 a suscité un grand intérêt au sein de l'APNE. Chacun des membres a souhaité s'exprimer sur le sujet et ainsi contribuer par sa réflexion aux grands chantiers environnementaux de demain.

L'APNE souhaite que les pays qui participent à la COP21 se mettent d'accord sur une politique globale de lutte contre le réchauffement climatique. Cette politique devra être suivie de vrais actes sur le terrain et ne doit pas rester au stade des promesses.

V/ Conclusion



Lors de ses visites de terrain et de ses actions, l'APNE a constaté un manque de connaissances mais surtout d'informations concernant le changement climatique et l'environnement de manière globale.

Si parler d'environnement aujourd'hui est devenu presque un « phénomène de mode », la population, elle, n'est pas consciente des enjeux environnementaux.

C'est pourquoi, il conviendrait de mettre en place des actions pédagogiques en direction du jeune public et des adultes.

Il nous semble également primordial de porter à la connaissance de tous, les résultats des recherches effectuées par les scientifiques.

Arriver à un équilibre économique et écologique en venant en aide aux pays en voie de développement serait déjà méritoire. Tout mettre en œuvre pour qu'ils aient de l'eau pour la reforestation de leurs régions et pour l'agriculture.

Laisser une planète propre aux générations futures est un devoir moral.

